

UN LIBRARY

MAY 2 1979



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

CONSEIL

DE SECURITE



Distr.

GENERALE

S/13277

26 avril 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/  
FRANCAIS

---

NOTE VERBALE DATEE DU 26 AVRIL 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE  
GENERAL PAR LA MISSION PERMANENTE DU BENIN AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la République populaire du Bénin présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint aux fins de publication comme document du Conseil de sécurité le texte d'un exposé sur "les élections de Ian Smith", présenté le 25 avril 1979 aux Etats Membres de l'ONU par le Dr Callistus Dingiswayo Ndlovu, représentant du Front patriotique.

Annexe

LES ELECTIONS DE IAN SMITH :

Exposé présenté aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies par  
le Dr Callistus Dingiswayo Ndlovu,

représentant du Front patriotique

25 avril 1979

a) Le contexte des élections Smith

Le régime de Ian Smith vient de terminer, au milieu d'un grand battage publicitaire, l'élection de 72 Noirs et 26 Blancs à son prétendu Parlement biracial. Les élections Smith, comme celles organisées en Namibie par le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud, sont un défi lancé à l'Organisation des Nations Unies. N'ayant pas réussi à obtenir la coopération de la communauté internationale pour l'exécution de leurs farces constitutionnelles respectives en Namibie et au Zimbabwe, les régimes d'Afrique du Sud et de Rhodésie ont entrepris de réaliser leurs arrangements constitutionnels unilatéraux destinés essentiellement à permettre que l'apartheid puisse être pratiqué en toute sécurité en Afrique australe et que l'exploitation de la population noire se poursuive tant en Afrique du Sud même qu'au Zimbabwe et en Namibie. L'Afrique du Sud a donné à ce plan le nom de "Fortress Southern Africa", et le but recherché est d'amener le sous-continent africain dans la sphère d'influence militaire et économique de l'Afrique du Sud.

Tant du point de vue des concepts que du point de vue pratique, le plan "Fortress Southern Africa" est une tentative grossière de la part du régime d'apartheid d'Afrique du Sud pour étendre sa domination militaire et économique sur l'ensemble de l'Afrique. En acceptant le résultat des élections au Zimbabwe et en Namibie, le monde approuvera les desseins impérialistes de l'Afrique du Sud sur l'Afrique tout entière. Avant l'effondrement de la domination portugaise en Afrique, le régime sud-africain maintenait son emprise sur le sous-continent africain grâce à un arrangement défensif triangulaire auquel il participait avec le régime rhodésien et le Portugal. Dans le cadre de cet arrangement, des troupes sud-africaines étaient stationnées tant dans le Zimbabwe gouverné par la minorité que dans les deux colonies portugaises, l'Angola et le Mozambique. Après l'effondrement de la domination portugaise en Afrique, le Front triangulaire de défense a dû être abandonné et l'Afrique du Sud a cherché alors à imposer sa domination sur la région au moyen d'un arrangement modifié prévoyant l'introduction sous contrôle de changements politiques en Namibie et au Zimbabwe où seraient mis en place des régimes fantoches néo-coloniaux, dépendant de l'Afrique du Sud. La manoeuvre de l'Afrique du Sud a été appelée détente en Afrique australe. En adoptant cette position du "gouvernement par la majorité", l'Afrique du Sud a cherché non seulement à installer un régime fantoche en Namibie et au Zimbabwe, mais aussi à se rendre acceptable auprès de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et même auprès de la communauté internationale.

Ayant ainsi manigancé les choses, l'Afrique du Sud a lié la solution du problème rhodésien à celle du problème de la Namibie. Il ressort de tout cela que le prétendu arrangement interne de Smith et l'arrangement Turnhalle de l'Afrique du Sud en Namibie sont les produits d'une stratégie globale de l'Afrique du Sud visant à mieux ancrer le gouvernement par la minorité dans les deux pays, derrière la façade trompeuse de constitutions prévoyant le gouvernement par la majorité qui, en pratique, laissent aux mains des minorités blanches toutes les fonctions stratégiques du pouvoir. C'est pourquoi toute approbation de l'une ou l'autre de ces manoeuvres équivaut à approuver le régime que l'Afrique du Sud applique aux Africains sur son territoire. Le fait que des Noirs seront peut-être chefs de gouvernement ou chefs d'Etat ne signifie absolument rien pour ce qui est du pouvoir réel, parce qu'ils seront simplement des prête-noms de la puissance maléfique qu'est le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud.

La menace lancée par Abel Muzorewa, qui a déclaré que lorsqu'il prendrait le "pouvoir" son régime essaierait de renverser le Président de la Zambie, Kenneth Kaunda, ne doit pas être prise à la légère. Muzorewa dit ce que l'Afrique du Sud entend par "Fortress Southern Africa". Tout pays qui reconnaîtra le régime issu des élections de Smith doit savoir qu'il reconnaît une créature de l'Afrique du Sud.

La constitution en vertu de laquelle ces élections sont organisées est illégale. De ce fait, les élections elles-mêmes ont été déclarées illégales et inacceptables par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Parce qu'elles évitent le problème véritable, à savoir le transfert du pouvoir à la majorité, les élections sont dénuées de toute valeur. Les combattants de la liberté ne les reconnaissent pas, le peuple du Zimbabwe tout entier ne les reconnaît pas non plus.

Dans les pays occidentaux, les élections de Smith ont été longuement et favorablement commentées dans la presse. Non seulement on a dit que le nombre des votants était élevé (63 p. 100 des 2,8 millions d'électeurs prévus), mais on a dit aussi avec admiration que les élections s'étaient déroulées d'une manière juste et démocratique. Nous allons dans l'analyse qui suit étudier ces élections.

b) Les circonstances dans lesquelles les élections Smith se sont déroulées

1. Avant d'examiner les opérations de vote lors des élections Smith, il convient de noter que ces élections se sont déroulées sous la loi martiale (s'étendant à 94 p. 100 du pays) et pendant l'existence de l'état d'urgence (s'étendant à la totalité du pays). Dans ces conditions, toute personne qui se livrait à des activités ouvertement opposées à ce que le régime voulait obtenir au moyen des élections pouvait être arrêtée (s'il ou elle avait de la chance) ou sommairement exécutée (s'il ou elle tombait entre les mains des soldats de Smith). La mobilisation totale par le régime de plus de 100 000 hommes armés pendant les élections et le recours à des unités d'auxiliaires militaires favorables au régime ou à des armées privées loyales aux partis africains se présentant aux élections montraient clairement aux adversaires des élections les risques qu'ils

couraient. Le rôle des armées privées conduisant les gens aux bureaux de vote et les forçant à voter pour certains partis a été largement rapporté par l'Agence Reuter ainsi que par nos observateurs qui se trouvaient sur place.

2. Il convient de noter également que le régime rhodésien n'a pas procédé à l'inscription des électeurs africains avant les élections de peur que cette inscription ne soit boycottée par la plupart des Noirs. En l'absence d'une liste électorale, le régime a avancé le chiffre imaginaire de 2,8 millions d'électeurs africains. Ce chiffre a paru ne présenter aucun danger quel que soit le nombre des votants. Bien que les officiels du régime aient prétendu que le chiffre de 2,8 millions d'électeurs a été fixé sur la base des chiffres fournis par le recensement et des effectifs scolaires, ce chiffre est bien loin du nombre véritable d'Africains (âgés de 18 ans ou plus) remplissant les conditions requises pour voter dans un pays où la population se situe quelque part entre 7 et 9 millions d'habitants.

Le caractère fantaisiste du nombre total d'électeurs donné par le régime ressort à l'évidence du fait que dans deux circonscriptions des régions occidentale et centrale du Mashonaland, le nombre des votants a été supérieur à 100 p. 100. Il est absolument ridicule, dans ces conditions, de se fonder sur un nombre fictif d'électeurs pour déterminer le pourcentage de la participation électorale. Le fait d'affirmer que 63 p. 100 des électeurs ont voté correspond aussi peu à la vérité que le fait de croire que tout Africain qui a voté l'a fait de son plein gré.

3. Même si nous affirmions que le chiffre d'un million 800 000 électeurs africains pour une population comme celle du Zimbabwe est important, nous n'en constaterions pas moins que dans le contexte de ces élections un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte pour porter un jugement à leur sujet. Tout d'abord, il importe de noter que près de 500 000 Noirs du pays vivent dans des villages protégés ou sont soumis à une forme quelconque de contrôle militaire direct, indépendamment des contraintes de la loi martiale. Le pays compte également quelque 350 000 travailleurs migrants, dont la plupart sont originaires du Malawi et les autres sont venus du Mozambique avant que ce pays n'accède à l'indépendance. Les renseignements dont nous disposons indiquent que, dans les villages protégés, le pourcentage des votants a été de près de 100 p. 100. Le même pourcentage a été enregistré en ce qui concerne les ouvriers agricoles et les mineurs qui sont en grande partie des travailleurs migrants (lesquels n'auraient pas dû voter dans des circonstances normales). Le nombre élevé des votants parmi les habitants des villages protégés et les travailleurs migrants est facile à expliquer. Les habitants des villages protégés et les gens soumis au contrôle direct de l'armée rhodésienne n'ont pas été en mesure d'exprimer leurs préférences politiques. Les travailleurs migrants, dont la plupart sont des ouvriers agricoles, sont totalement sous l'emprise de leurs employeurs et du fait que leur liberté de mouvement à l'intérieur du pays est restreinte parce qu'ils sont étrangers, leur situation est donc identique à celle des habitants des villages protégés. Dans ces conditions, tant les habitants des villages protégés que les travailleurs migrants ont été contraints de voter par ceux qui les maintiennent captifs. Ces deux secteurs de la population ont représenté à eux seuls 25 p. 100 au moins du nombre total des votants.

4. On a également noté que le nombre des votants dans les régions urbaines a été généralement plus élevé que dans les régions rurales. L'état économique dans lequel le régime des colons maintient les travailleurs urbains et péri-urbains par l'intermédiaire de mécanismes de contrôle très stricts soigneusement institutionnalisés au cours des années par l'adoption de lois comme la Land Tenure Act (qui est théoriquement abrogée), l'Industrial Conciliation Act et le Native Registration Act, empêche les travailleurs africains en général d'agir indépendamment de leurs employeurs. Le fait que l'on a indiqué que de nombreux employeurs blancs ont fourni à leurs employés noirs des moyens de transport pour leur permettre de se rendre aux bureaux de vote est une façon de dire que les employeurs ont contraint leurs employés à aller voter. Refuser d'aller voter lorsqu'un employeur libère un employé à cette fin reviendrait à faire grève et un tel délit (passible d'un renvoi sommaire aux termes des dispositions de l'Industrial Conciliation Act et de ses règlements d'application). Les renseignements indiquant que le pourcentage des votants a été plus élevé parmi les Africains ayant un emploi que parmi les chômeurs des villes renforcent la présomption selon laquelle les employeurs blancs ont contraint leurs employés à voter en les menaçant de les congédier s'ils ne le faisaient pas.

5. Il y a environ 500 000 paysans déplacés qui sont actuellement des "squatters" ou des réfugiés dans les régions urbaines. Ces victimes de la guerre vivent dans des bidonvilles où des abris de fortune sont dressés à la tombée de la nuit et démolis à l'aube (sur ordre des autorités rhodésiennes). Avant le début de la campagne électorale, seuls des groupes religieux comme Christian Care et d'autres organisations philanthropiques s'occupaient de nourrir et de vêtir ces malheureux. Toutefois, lorsque la campagne électorale a commencé, les dirigeants de groupes partisans du prétendu règlement interne ont commencé à fraterniser avec ces réfugiés en leur donnant des vivres et des vêtements. Le régime lui-même s'est soudainement intéressé à leur sort bien qu'il n'ait rien fait pour améliorer leur situation matérielle. En fournissant à ces pauvres gens des vivres, des vêtements et en leur prodiguant d'autres faveurs, les partis au prétendu règlement interne ont essayé de s'assurer leurs voix aux élections. En fait, il est probable que lorsque le régime et ses sympathisants ont commencé à douter des résultats du vote dans les régions rurales, ils ont encouragé de nombreux paysans à quitter leurs foyers et à s'installer dans des bidonvilles des régions urbaines où il serait facile de les contraindre à voter. C'est ainsi que le jour des élections, les divers partis appuyant ce prétendu règlement interne sont retournés dans les bidonvilles des réfugiés pour procéder au recouvrement de leurs créances. De son côté, le régime a simplement déclaré à ces gens que s'ils ne votaient pas ils seraient chassés de leurs bidonvilles. Devant ces menaces, les réfugiés des bidonvilles n'ont pas eu d'autre choix que de voter. Leur vote a représenté une proportion importante de la participation électorale dans les régions urbaines, à Salisbury en particulier.

6. De nombreux articles ont indiqué que l'on avait vu des enfants de 14 ans voter dans de nombreux bureaux de vote. La plupart de ces enfants ont été amenés dans les bureaux de vote par leurs instituteurs qui avaient reçu du régime l'ordre (le fait de ne pas s'y conformer étant passible d'un renvoi) de veiller à ce que leurs élèves votent. Presque toutes les écoles des régions rurales ayant été fermées à cause de la guerre, la plupart des écoliers qui ont voté fréquentent des écoles publiques des régions urbaines. Ces enfants ont voté en fonction des préférences de leurs instituteurs. Telles sont certaines des irrégularités que Ndabaningi Sithole dénonce, bien que ses plaintes au sujet des élections soient dénuées de scrupule et égoïstes. Le fait que des adolescents de moins de 18 ans ont été autorisés à voter enlève toute validité au chiffre estimatif de 2 300 000 électeurs qui, selon le régime, était le nombre total d'Africains remplissant les conditions requises pour voter. Le rôle des instituteurs lors des élections, et en particulier le contrôle qu'ils ont exercé sur le vote de leurs élèves, explique le vote très fortement en faveur de Muzorewa dans la partie centrale et occidentale du Mashonaland et dans d'autres régions où les enseignants qui l'appuient lui ont littéralement donné les voix de leurs élèves. Sachant que Ndabaningi Sithole a trahi ses principes pour participer aux élections, on peut considérer que ses plaintes selon lesquelles les élections ont été entachées de nombreuses irrégularités sont fondées.

c) Le rôle des observateurs et le déroulement des élections :

Si la description qui précède du climat dans lequel se sont déroulées ces élections est exacte, comment les observateurs ont-ils pu ne pas voir que le scrutin se déroulait de telle manière qu'il n'était ni libre, ni juste, ni démocratique? Ces élections n'étaient pas libres à cause du rôle des forces armées et des pressions exercées ouvertement sur les électeurs noirs pendant les cinq jours de scrutin. Elles étaient fondées sur une constitution antidémocratique qui donnait aux électeurs blancs le droit de voter d'abord pour élire les 28 Blancs puis à nouveau pour élire les 72 Noirs. En fait, si l'on établit le rapport entre les voix des Blancs et les voix des Noirs, on s'aperçoit qu'il est de 11 pour un, étant donné que les Blancs, qui représentent 4 p. 100 de la population, ont à eux seuls élu 28 p. 100 des parlementaires et ont de plus voté en même temps que les Noirs, qui représentent 96 p. 100 de la population, pour élire les 72 Africains du parlement. En résumé, chaque électeur blanc a eu 11 fois le droit de voter contre une fois pour chaque électeur noir. C'est dire si les élections étaient iniques et anti-démocratiques.

Si les observateurs n'ont en général pas vu quoi que ce soit d'irrégulier dans les élections, c'est en partie parce qu'ils ne savaient rien de la situation du pays et en partie parce qu'ils s'étaient engagés à soutenir le gouvernement par la minorité en Afrique australe. Un groupe d'observateurs américains de Freedom House en particulier semble avoir bénéficié d'une créance injustifiée auprès des organes

d'information occidentaux. Parce que deux membres de ce groupe, Allard Lowenstein et Bayard Rustin, ont jadis adhéré au mouvement pour la défense des droits civils aux Etats-Unis, la presse a cherché à donner une crédibilité injustifiée à leur évaluation des élections, au détriment de la raison. Tout d'abord, la participation d'Allard Lowenstein au mouvement pour la défense des droits civils est louable certes, mais elle ne fait pas de lui un expert en ce qui concerne le Zimbabwe. Lowenstein, ancien membre du Congrès des Etats-Unis, a fait preuve récemment d'une grande naïveté lorsque, de retour d'Afrique australe, il a prétendu qu'il pourrait combiner les choses au Zimbabwe de telle manière que Ian Smith démissionnait du prétendu gouvernement transitoire, ouvrant la voie au Front patriotique qui pourrait ainsi participer au règlement interne. Autrement dit, il pensait que l'obstacle à un règlement quel qu'il soit était la présence de Smith dans le prétendu gouvernement transitoire, et non pas la nature des dispositions constitutionnelles du prétendu règlement interne lui-même. On ne saurait attendre d'une personne capable d'un raisonnement aussi simpliste qu'elle porte un jugement digne de foi sur les élections de Smith. Pour sa part, Bayard Rustin est un Noir américain qui n'a soutenu aucune grande cause noire aux Etats-Unis depuis 15 ans. Il se peut qu'il ait été vaguement lié à Martin Luther King Jr. au temps du mouvement pour la défense des droits civils, mais sa crédibilité est aujourd'hui quasiment nulle dans la communauté noire.

Le reste des observateurs étaient des personnes qui ont toujours soutenu Smith pendant toutes les années où il a défié la communauté internationale. On ne pouvait s'attendre à ce qu'ils critiquent le déroulement des élections organisées par Smith.

#### Conclusion :

De nombreux commentateurs occidentaux veulent que le monde juge les élections de Smith indépendamment de la constitution en vertu de laquelle elles ont été organisées. Cela est absurde. Le Front patriotique a rejeté le prétendu règlement interne parce qu'il ne réplait rien. Et parce que nous avons rejeté la constitution élaborée à la suite du prétendu règlement, nous considérons que les élections organisées en vertu de ladite constitution sont dénuées de toute valeur et sont donc nulles et non avenues. De l'avis de la population du Zimbabwe, dont la grande majorité n'a pas voté (ou qui, si elle a voté, l'a fait sous la menace du fusil), les élections de Smith étaient une mascarade qui n'a rien résolu. Aucune constitution, aucune élection qui ne bénéficie pas de l'appui actif du Front patriotique n'a d'avenir au Zimbabwe.

LA LUTTE CONTINUE! LA VICTOIRE EST CERTAINE!